

L'articulation agro-industrielle dans la stratégie algérienne d'industrialisation

Par, Mr. Ferhat Abderrazek

CENTRE UNIVERSITAIRE de TAMANGHASSET

Résumé:

Après l'indépendance, l'Algérie opta pour un modèle de développement socialiste dont le noyau était l'industrialisation. Cette industrialisation sera l'objectif primordial de la politique de développement de l'Algérie. Le choix du modèle d'industrialisation de l'Algérie a été basé sur le modèle des « industries-industrialisantes » qui privilégie les industries productrices des moyens de production. Dans ce cadre, l'industrialisation est pensée sur la base d'une intégration agriculture-industrie.

Introduction:

Après l'indépendance, l'Algérie opta pour un modèle de développement socialiste dont le noyau était l'industrialisation. Les choix stratégiques de ce modèle étaient la planification centralisée de l'économie, la création d'une industrie de base et l'instauration d'une liaison dynamique agriculture-industrie. La mise en place d'un vaste secteur public, la création massive d'emplois salariés, la satisfaction des besoins sociaux fondamentaux de la population, l'équilibre régional, sont, entre autres, les objectifs assignés à cette stratégie d'industrialisation.

L'objectif poursuivi par la stratégie algérienne de développement est de construire une économie indépendante et intégrée. Cette stratégie est basée sur le modèle des industries industrialisantes de DE BERNIS qui accorde la priorité aux industries de base. En effet, le développement économique de l'Algérie passe par la mise en place prioritaire des industries de base qui ouvrent la voie à une industrialisation massive et profonde qui sera une remise en question de la division internationale du travail et des liens de dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

Le présent essai de réflexion voudrait porter sur la liaison agriculture-industrie dans le schéma d'industrialisation adoptée par l'Algérie en 1966, qui trace un schéma de croissance sur un horizon d'une quinzaine d'années (horizon 1980). Dans cette perspective, nous esquisserons d'abord les principaux objectifs de la politique de développement de l'Algérie de 1966 à 1980, puis nous présenterons les fondements théoriques du modèle algérien d'industrialisation. Mais auparavant, il nous paraît utile de procéder à une rétrospective de l'économie algérienne sous la colonisation.

Le passage de l'Algérie au statut de colonie française sera marqué par la déstructuration brutale du système productif national et la diffusion massive du mode de production capitaliste dans la formation sociale algérienne, parallèlement à la subordination de l'économie de l'Algérie coloniale à l'économie métropolitaine. Cette phase de l'histoire de l'Algérie a fait l'objet d'une littérature suffisamment fournie pour qu'il soit inutile d'y revenir⁽¹⁾. Notre propos dans ce contexte se limitera dans un premier temps à retracer brièvement les caractéristiques de l'économie algérienne sous la colonisation, et dans un second temps, à présenter les premières décisions économiques de l'Algérie indépendante et étudier dans quelle mesure elles constituaient une rupture avec l'économie coloniale.

1/ Les caractéristiques de l'économie coloniale

Il est intéressant de rappeler que la pénétration du capitalisme en Algérie s'est effectuée à travers la dissolution du système économique communautaire développé sous la domination turque. En fait, durant la colonisation française, « le dualisme et l'extraversion constituent les traits fondamentaux des différentes politiques économiques adoptées par les autorités coloniales. Ces politiques étaient caractérisées par une faiblesse des investissements industriels, la coexistence de deux secteurs agricoles reposant sur des logiques totalement différentes, et une dépendance accrue et multiple (commerciale et financière) de l'Algérie vis-à-vis de la métropole»⁽²⁾.

Incontestablement, l'économie coloniale algérienne est une économie faiblement exportatrice et fortement importatrice, comme le relève A. ZOUACHE en affirmant que : « l'Algérie est fortement dépendante de l'extérieur et souffre de termes de l'échange très défavorables. De plus, les échanges économiques se font dans le cadre des règles « standard » du commerce colonial : exportation à des prix plus élevés que les prix du marché de produits agricoles avec, en contrepartie, l'importation de produits manufacturés de la métropole à des prix également plus élevés»⁽³⁾.

L'Algérie exporte surtout vers la France des produits alimentaires (vins, blé dur, blé tendre, agrumes, dattes, viande ovine), des matières premières végétales (liège, alfa), des minerais (fer, phosphate, zinc). Au niveau des importations, l'Algérie achète à la France des produits fabriqués (véhicules de transport de personnes et de marchandises, pièces détachés et machines, produits chimiques, vêtements, médicaments, armes), des produits alimentaires (sucres, huiles, légumes secs, laits et produits laitiers), des produits minéraux (fers, aciers, matériaux de construction).

En effet, il semble que, l'économie de l'Algérie coloniale était très dépendante de l'extérieur, et notamment de ses échanges économiques avec la France. Le Ministère du Commerce présente les règles du commerce colonial dans un document-bilan des actions du ministère du commerce depuis 50 ans en énonçant que : « Comme tout pays colonisé, le commerce extérieur de l'Algérie exprimait le sous-développement de son économie à travers la structure des échanges qui se composait essentiellement de produits bruts, ainsi que par le déficit de la balance commerciale et l'orientation de ses échanges commerciaux essentiellement vers la France »⁽⁴⁾.

En effet, à son indépendance, l'économie algérienne était encore largement tournée vers la France. Elle présentait les principaux traits d'une économie coloniale, au sens où elle a été organisée en articulation avec les intérêts de la métropole et de la

minorité européenne vivant en Algérie. Le secteur agricole hérité de la colonisation était moderne et fort mécanisé dont la production était essentiellement destinée au marché extérieur. Quant à l'industrie, elle était faible et surtout un appoint de la production française et le commerce extérieur était très dépendant du marché métropolitain.

Pendant toute la période coloniale, s'étalant de 1830 à 1962, l'agriculture a constitué la principale richesse de l'Algérie. H. BENISSAD confirme cette évolution en relevant qu' : « A l'aube de l'indépendance, la composition de la production est encore dominée par l'agriculture et les services qui représentent 73% de la production globale»⁽⁵⁾. L'économie algérienne est avant tout une économie rurale et agricole. C'est ainsi que dans le Programme de Tripoli, l'agriculture était pressentie pour jouer le rôle moteur du développement : « Le développement économique prendra appui, sur l'agriculture qui favorisera l'accumulation du capital par l'augmentation de la production. Cette accumulation servira au financement des autres secteurs de l'économie et surtout de l'industrie »⁽⁶⁾.

2/ La constitution d'une économie nationale en rupture avec l'économie coloniale

Au sortir de la guerre de libération nationale, l'Algérie et son économie souffraient à la fois des conséquences de la domination séculaire et des conséquences de la guerre. Le 5 juillet 1962, une fois l'indépendance acquise, l'Algérie recouvre sa liberté dans des conditions de précarisation extrême. Pour avoir une image de la situation en juillet 1962, il suffit d'évoquer le départ massif de la minorité européenne et en particulier des colons ce qui a entraîné l'arrêt presque total de l'activité économique, la paralysie des circuits technico-économiques et l'abandon de plusieurs milliers de fermes occupant plusieurs centaines de milliers d'hectares.

Les trois premières années sont marquées entre 1962 et 1965 par le départ massif des Européens d'Algérie qui tenaient l'essentiel de l'encadrement administratif et économique du pays. En l'espace de six mois, certaines sources évoquent le chiffre d'un million de ces européens qui ont quitté l'Algérie. Dans les secteurs directement productifs (industrie et agriculture), les proportions de départ représentaient 60% pour les cadres et 80 à 90% pour les propriétaires⁽⁷⁾.

Sous l'impulsion du formidable élan suscité par la libération du joug colonial un mouvement d'autogestion initié par les ouvriers algériens des domaines agricoles et des entreprises industrielles s'impose. Partout dans les fermes coloniales et les usines, les salariés s'organisèrent spontanément et démocratiquement afin de faire fonctionner l'économie et de continuer la production malgré le départ des européens. Le secteur ou le mouvement dit « autogéré » va ainsi être organisé sur plus de 2,5 millions d'hectares d'anciennes terres coloniales. Au plan industriel, en mars 1963, plus de 500 entreprises industrielles employant 15000 ouvriers ont été concernées par ce mouvement.

Mais dans les faits, l'expérience de l'autogestion n'a pas duré longtemps. Elle ne va fonctionner qu'au cours de la campagne agricole 1961-62, car le mouvement d'autogestion fut vite soumis au contrôle bureaucratique du nouvel Etat national. A ce propos A. BENACHENHOU souligne : « On constate pendant toute la période 1963- 1966 un processus d'étatisation de la gestion des domaines de l'autogestion agricole »⁽⁸⁾. De même pour le secteur industriel autogéré qui a été soumis, dès les premiers mois de son institution; à la tutelle bureaucratique concernant les questions de financement, de commercialisation et des approvisionnements. Peu à peu les unités industrielles autogérées ont été intégrées dans le patrimoine des sociétés nationales du secteur public disposant du monopole dans leurs branches de production.

Les premières années de l'indépendance sont caractérisées par la récupération du legs de la colonisation et la recherche d'un modèle de développement indépendant émancipant l'Algérie de la tutelle économique française. A l'évidence, « la nationalisation des « biens vacants » après le départ des colons (logements, entreprises, commerces, terres, cinémas...) vise à les soustraire à l'appropriation sauvage» ⁽⁹⁾. Par ailleurs, l'Algérie, A l'instar de nombreux pays anciennement colonisés, pour affirmer son indépendance économique et sa souveraineté nationale a décidé de rompre avec « son économie coloniale » considérée comme la source principale de son sous-développement. A la régulation par le marché, les autorités algériennes oppose un modèle de développement dont l'essentiel des activités économiques sont étatiques, régies non par la loi de l'offre et de la demande mais par des décisions administratives.

Ainsi, les premières actions économiques du jeune Etat algérien constituaient une rupture avec l'économie coloniale. D'abord, et sans doute l'élément le plus important de cette rupture réside dans le contrôle bureaucratique sur le secteur autogéré avant de procéder aux nationalisations et à l'investissement public massif à travers les sociétés nationales notamment dans l'industrie et les hydrocarbures. Le second élément marquant la rupture de la nouvelle économie algérienne avec celle issue de la colonisation: le changement du mode de production où la régulation par le marché a été gelée et où la sphère marchande est passée à la régulation par l'Etat à travers l'administration. Concrètement, la régulation par le marché a été combattue par les pouvoirs publics car le marché était considéré comme une source d'inégalités et de domination du capital international.

Le pré-plan 1967-1969 avait pour objectif principal de préparer les conditions pour l'application de la nouvelle politique économique. La politique poursuivie visait surtout une introversion de l'économie, la résorption du chômage et l'atténuation de l'inflation. Cette politique avait pour fondements théoriques la trilogie « industrialisation, intégration et

introversion ». Ces concepts se réfèrent à la théorie tiers-mondiste de développement, ayant connu un grand essor au début des années 1960.

Dans ce qui suit, nous présenterons le cadre que constitue la stratégie globale de développement et dans lequel s'inscrit la politique d'industrialisation.

3/ Les grands axes de la stratégie de développement

A l'arrivée au pouvoir de Houari BOUMEDIENE, l'industrialisation sera l'objectif primordial de la politique de développement de l'Algérie. Ce choix a été considéré comme une reprise des fondements de la Révolution Algérienne. On trouvera la première formulation de la doctrine du modèle de développement économique de l'Algérie dans le Programme de Tripoli: « Le développement réel et à long terme du pays est lié à l'implantation des industries de base nécessaires aux besoins d'une agriculture moderne. A cet effet, l'Algérie offre de grandes possibilités pour les industries pétrolières et sidérurgiques. Dans ce domaine, il appartient à l'État de réunir les conditions nécessaires à la création d'une industrie lourde. A aucun prix l'État ne doit contribuer à créer comme cela s'est fait dans certains pays, une base industrielle au profit de la bourgeoisie locale dont il se doit de limiter le développement par des mesures appropriées»⁽¹⁰⁾. En effet, le programme de Tripoli, parlait d'un développement fondé sur la création d'une industrie de base, qui devait servir aux besoins d'une agriculture moderne.

La stratégie algérienne d'industrialisation n'a pris véritablement corps qu'à partir de la deuxième moitié des années 1960, plus particulièrement, avec le lancement du plan triennal 1967-1969. L'idée de planifier l'économie du pays est antérieure à juillet 1962 ; on la trouve déjà dans le Programme de Tripoli, adopté à la veille de l'indépendance, qui affirme sa nécessité sans en donner une définition explicite. Encore convient-il de signaler que l'objectif poursuivi par ce processus de développement est de construire une économie indépendante et intégrée.

L'industrialisation est considérée comme la clé de l'intégration et de l'indépendance économique, la base qui permettrait un développement global et une croissance rapide, l'instrument qui pourrait aider à transformer le secteur agricole et la société rurale

Si l'on voulait résumer l'objectif de la stratégie algérienne de développement par une formule, on dira qu'il consiste à mettre en place une économie en plein développement et parfaitement intégrée qui pourra répondre à tous les besoins de la population. A ce propos, les priorités de cette stratégie de développement sont bien résumées par M. RAFFINOT et P. JACQUEMOT ⁽¹¹⁾:

- *« la priorité de l'accumulation du capital sur la consommation ;*
- *la priorité de l'industrialisation sur le développement de l'agriculture ;*
- *une troisième priorité intervient comme la résultante des deux précédentes : la priorité au développement du secteur des biens d'équipement sur celui du secteur des biens de consommation ».*

La stratégie globale de développement précise les choix fondamentaux relatifs à l'industrialisation, à la transformation du monde rural, à l'épanouissement de la culture et de la connaissance en même temps qu'elle détermine les conditions permettant d'atteindre l'indépendance économique du pays durant la période de construction des bases de son développement.

Les objectifs visés par la stratégie algérienne de développement furent globalement :

- 1) Une création massive d'emplois durables de façon à éliminer progressivement le chômage ;
- 2) Promouvoir l'accroissement maximum de la production dans tous les secteurs de façon à assurer dans les plus brefs délais l'accumulation du capital et l'amélioration des conditions de vie des populations ;

- 3) L'élargissement des capacités de production et des capacités d'accumulation de l'économie nationale notamment en devises ;
- 4) La mise en place d'un nouvel appareil de formation et d'éducation.

Cette stratégie peut être saisie, de manière plus large, à travers les textes officiels fondamentaux les plus élaborés. Il s'agit des différents rapports généraux des trois plans : le plan triennal (1967-1969), le premier plan quadriennal (1970-1973) et le second plan quadriennal (1974-1977). Mais, c'est au niveau de la Charte Nationale⁽¹²⁾ qu'est formulée la doctrine même du développement ; son titre VI en donne les orientations.

Le processus d'industrialisation c'est-à-dire le processus d'accumulation du capital dans la formation sociale algérienne a donné lieu à une abondante littérature⁽¹³⁾. Il n'est pas possible d'étudier ici l'ensemble des éléments du modèle d'industrialisation poursuivi et les résultats auxquels il est parvenu. Notre contribution se limitera à mettre en relief les bases théoriques du modèle des industries-industrialisantes.

4/ Le modèle des industries-industrialisantes

La stratégie algérienne d'industrialisation s'est inspirée de l'expérience soviétique des années 1920, des travaux de F. PERROUX en matière de pôles de croissances et de l'économiste français G.D. DE BERNIS, auteur de la théorie des industries industrialisantes. L'autre source d'inspiration de cette stratégie est la théorie tiers-mondiste de l'introversión qui a eu une grande influence sur le modèle algérien de développement. L'ambition de ce modèle était de parvenir à un développement autocentré en promouvant un capitalisme étatique. L'accent est mis sur la rupture avec le passé. Dans ce cadre, l'industrialisation est pensée sur la base d'une stratégie de rupture avec le modèle capitaliste dominant.

Le choix du modèle d'industrialisation de l'Algérie a été défini dans ses grands axes théoriques par G. D. DE BERNIS. Le choix ainsi retenu a été basé sur le modèle des « industries-industrialisantes » qui privilégie les industries productrices des moyens de production. Ce modèle donne la priorité aux industries de base qui sont censées exercer un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie. La théorie des industries industrialisantes semble être, à la fois, la synthèse d'au moins trois modèles théoriques : le modèle de reproduction de K. MARX. Le modèle d'industrialisation de G. FELDMAN élaboré dans le cadre des travaux préparatoires du premier plan quadriennal soviétique (1925-1928). Et celui de R.C. MAHALANOBIS élaboré dans le cadre de la préparation du deuxième plan quinquennal (1955-1960) en Inde.

Pour DE BERNIS, l'industrialisation apparaît comme le moyen le sûr pour éliminer la désarticulation et l'extraversion de l'économie léguées par la colonisation. « La seule réponse efficace tient dans la mise en place d'une structure industrielle cohérente : celle-ci peut précisément se définir comme une matrice inter-industrielle noircie, c'est-à-dire dont les différents secteurs sont interreliés entre eux par leurs inputs et leurs outputs, ce qui implique la présence de secteurs de production de biens d'équipement et de produits intermédiaires destinés à une consommation productive interne. La mise en place d'une telle structure industrielle cohérente ne peut se faire qu'à partir d'industries que l'on peut qualifier d'industrialisantes»⁽¹⁴⁾.

Selon DE BERNIS, les industries motrices comprennent la sidérurgie, la métallurgie, les fabrications mécaniques (qui ne dérivent pas de la sidérurgie) et la chimie. A partir de ces bases, deux grandes filières industrielles sont retenues comme industrialisantes : le secteur des hydrocarbures et celui de la sidérurgie. Ils doivent à terme, assurer le développement productif de l'agriculture à travers sa « mécanisation-chimisation ». En plus de l'articulation agro-industrielle, la politique d'industrialisation cherche également l'articulation intra-industrielle.

En fait, les fondements de la stratégie algérienne de développement indépendant reposent sur trois principes théoriques : l'industrialisation, l'intégration et l'introversion de l'économie nationale. La construction d'une économie indépendante et de ce fait, en rupture avec les liens multiples de dépendance externe, implique que l'Algérie compte d'abord sur elle-même. En ce sens, l'action de développement se définit comme une action d'introversion de l'économie nationale et une intégration intersectorielle. Cette intégration devait se faire selon le principe d'articulation d'une agriculture et d'une industrie se confortant mutuellement par l'échange de produits.

5/ L'intégration agriculture-industrie

L'articulation agro-industrielle est un volet du processus de développement économique de l'Algérie, conçu comme un processus d'échanges intersectoriels dont les effets permettent la création et le renforcement des liaisons entre les deux secteurs. Cette intégration agriculture-industrielle vise de ce fait à créer une liaison dynamique en amont de la production agricole à partir de grandes unités industrielles.

L'option de l'industrialisation a pour mission de rendre indépendante l'économie nationale par son double objectif : modernisation de l'agriculture et construction de l'industrie. L'option pour les industries de base devait assurer l'intégration agro-industrielle et la modernisation de l'agriculture. A ce propos B. HAMEL écrit : « la modernisation de l'agriculture doit poursuivre, en fait, un double objectif : créer des emplois et élargir le marché intérieur dans le cadre des relations mutuelles qu'elle doit entretenir avec l'industrie, en tant que marché pour les produits industriels et en tant que fournisseur de l'industrie de matières premières. L'industrie construite doit, quant à elle, par ses livraisons de moyens de production, entraîner l'augmentation de la productivité du travail dans l'agriculture, suite aux progrès en outillage », avant d'ajouter que « Rien ne peut cependant être fait de valable et de durable, si les « progrès en organisation » (transformation des structures agraires) et les « progrès en outillage » ne se succèdent pas »⁽¹⁵⁾.

En effet, l'intégration agriculture/industrie constitue une facette importante du schéma d'industrialisation algérien. M. ECREMENT, traitant de la problématique articulation agriculture-industrie, soutient que : « Pour les planificateurs algériens, l'intensification de la production agricole (par l'accroissement des rendements moyens à l'hectare) devait être le résultat d'une augmentation de la productivité moyenne du travail agricole sous le double effet dialectique de progrès en outillage (inputs industriels) et de progrès en organisation (restructuration sociale de la production agricole)»⁽¹⁶⁾. Cependant, selon cet auteur, et dans un certain sens « Le bilan de l'agriculture permet d'avancer que le progrès en outillage (qui, à effectif stable de travailleurs, se mesure en termes d'augmentation des rendements moyens) a été bloqué par le non progrès en organisation (qui conditionne la mise en œuvre efficace de l'outillage) et que le non progrès en organisation apparaît comme sanction de la non transformation efficace des rapports sociaux de production dans l'agriculture»⁽¹⁷⁾.

Dans la stratégie de développement adoptée par l'Algérie en 1966, qui trace un schéma de croissance sur un horizon d'une quinzaine d'années (horizon 1980), l'intégration agriculture/industrie constitue l'un des principaux objectifs du modèle. En effet, « Toute la politique algérienne a consisté précisément à ne pas opposer de façon simpliste le développement par l'agriculture au développement par l'industrie mais de les appuyer mutuellement l'un sur l'autre»⁽¹⁸⁾. Théoriquement dans le schéma d'industrialisation par les industries de base tel que le conçoit DE BERNIS : « l'industrie doit tout à la fois contribuer à moderniser ce qui demeurera encore longtemps la source principale d'activité économique, l'agriculture, et trouver dans cette partie importante de la population les débouchés principaux ou d'appoint pour ses fabrications»⁽¹⁹⁾.

Conformément au modèle, les transformations profondes de l'agriculture découlent du développement industriel qui se présente ainsi comme l'instrument déterminant de la modernisation de l'agriculture. A vrai dire cette modernisation va reposer fondamentalement sur trois branches industrielles essentielles ayant une priorité dans le modèle : la pétrochimie, la sidérurgie et la mécanique.

Les débouchés agricoles principaux de la pétrochimie concernent les engrais, les matières plastiques et les produits phytosanitaires. La nature de ces produits permet soit d'améliorer la fertilité des sols (engrais) soit encore de conserver la production agricole (P.P.S., sacs et films plastiques). La mécanique fournit à l'agriculture les machines agricoles et l'outillage nécessaires à une mécanisation moderne qui accroît la productivité du travail agricole. Il s'agit des tracteurs à roues ou à chenilles, des engins de récolte, des charrues, du matériel de semis, d'épandage, des camions, remorques, citernes, etc. Le développement de l'agriculture passe également par l'utilisation des produits sidérurgiques, principalement, les pompes, vannes et tubes d'acier pour faire face aux besoins de l'hydraulique permettant ainsi d'accroître la superficie irriguée. En liaison avec la sidérurgie, l'importance de la branche des industries métalliques réside dans sa production de charpentes, de tôles pour la construction de bâtiments d'exploitation et hangars destinés à l'agriculture.

Concrètement l'industrie doit contribuer à la modernisation de l'agriculture en lui fournissant les moyens de production. Et cette dernière doit fournir les matières premières nécessaires à certaines branches de l'industrie et satisfaire les besoins alimentaires de la population. Cette dynamique, qu'accompagne la transformation structurelle de l'agriculture (ou progrès en organisation) doit faire l'objet d'une programmation serrée. Cette programmation dans le temps est retracée, dans ses grandes lignes, par le graphique suivant.

Conclusion

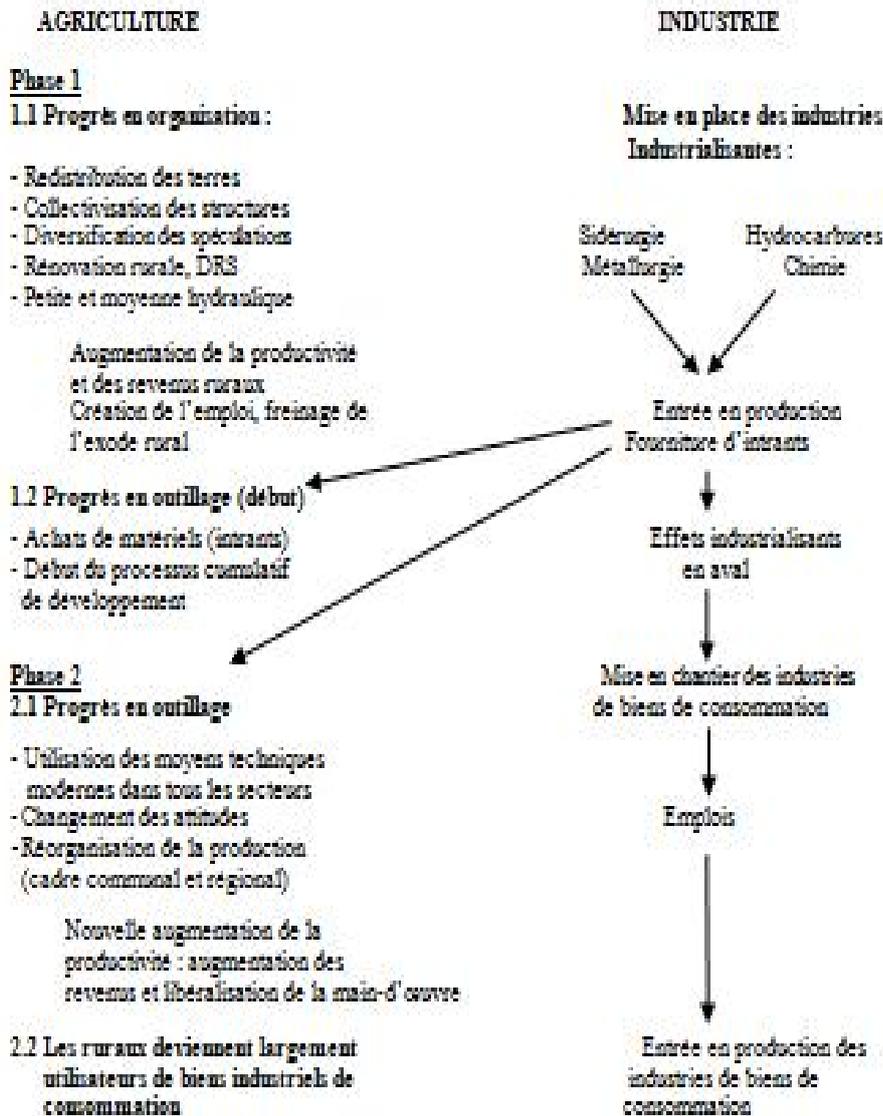
Au terme de cette brève présentation des grandes orientations de la politique de développement économique de l'Algérie indépendante, il apparaît que la stratégie d'intégration agriculture-industrie repose sur une dynamique du processus d'industrialisation. Il n'a pas de doute que cette articulation agro-industrielle se confortant mutuellement par l'échange de produits ne s'est pas pleinement réalisée. En effet, la complémentarité souhaitée entre l'agriculture et l'industrie ne s'est pas opérée, conduisant à la mise en cause de la cohérence même du processus d'industrialisation comme instrument d'intraversion et d'intégration de l'économie. Cette faible performance s'explique par un concours de contraintes qui découlent de la mise en œuvre de l'option de l'industrialisation elle-même ainsi que de l'ensemble des erreurs commises dans plusieurs domaines notamment dans les secteurs de l'industrie et de l'agriculture.

Dans le secteur industriel, ce modèle édifié au cours de la période 1967-1978, a permis de doter le pays d'un tissu industriel imposant, mais très peu intégré parce qu'on a bâti des complexes industriels énormes et sans liens entre eux. A cela, il faut ajouter sa dépendance vis-à-vis de la technologie importée pour le fonctionnement des structures industrielles productives. Par ailleurs, il peut être retenu que la plupart des projets d'investissement conclus durant la décennie 1970-79 furent des projets qui se concrétisèrent en étroite collaboration avec le marché financier international et les sociétés multinationales, ce qui a eu pour résultat une situation d'endettement extérieur toujours croissante.

Le second volet de ce constat, c'est que la négligence du secteur agricole par les autorités publiques a entraîné l'échec de l'intensification des cultures stratégiques. En effet, les actions d'intensification ont été défailtantes au sens où, malgré les apports importants de produits industriels à l'agriculture, les rendements des produits de base sont restés bas. L'on situe à ce niveau, l'un des facteurs de la forte croissance des importations alimentaires durant les années d'industrialisation à marche forcée

(1966-1979). Le retard du secteur agricole manifesté par la baisse des rendements et la stagnation de la production a obligé l'Algérie à recourir de plus en plus au marché mondial afin de pourvoir à ses besoins prioritaires, ce qui a provoqué une dépendance alimentaire accrue s'ajoutant à une dépendance financière et technologique

Graphique relatif à la programmation de l'intégration agriculture/industrie



Source : d'après G. AREBALO : « Une tentative de développement planifié en marge du processus d'internationalisation du capital : l'Algérie 1962-1975 », Grenoble, S.R.T., 1977, P.115.

Référence

-
- (1) On pourra se référer à ces quelques références qui sont loin d'être exhaustives :
- BENACHENHOU: « Formation du sous-développement en Algérie : Essai sur les limites du développement du capitalisme 1930-1962 », OPU, Alger, 1976, 479 P.
 - M.E. BENISSAD: « Economie du développement de l'Algérie, sous-développement et socialisme », 2ème édition, OPU, Alger, 1982, 287 P.
 - A. HENNI : « La colonisation agraire et le sous-développement en Algérie », SNED, Alger, 1983, 246 P.
- (2) M. OUCHICHI : « L'obstacle politique aux réformes économiques en Algérie », Thèse de doctorat en sciences politiques, Université Lumière Lyon 2, 2011, P.18.
- (3) A. ZOUACHE : « Etat, héritage colonial et stratégie de développement en Algérie », Colloque International – Algérie, 2012, P.7. [Disponible sur Internet], http://www.cread.edu.dz/cinquante-ans/communication_2012/ZOUACHE.pdf.
- (4) Ministère du Commerce : « Bilan des Actions du Secteur du Commerce Réalisées durant la période 1962-2012 », Alger, 2012, P.3.
- (5) M.E. BENISSAD : « Economie du développement de l'Algérie 1962-1978 », OPU, Alger, 1979, P.16.
- (6) Programme de Tripoli - Dossiers documentaires n°24, Alger, janvier 1976
- (7) D. CLERC : « Economie de l'Algérie », Ministère de l'Intérieur, Alger, 1975, P.47.
- (8) A.BENACHENHOU : « L'expérience algérienne de planification et de développement 1962-1982 », OPU, Alger, 1982, P.14.
- (9) F. TALAHITE : « Réformes et transformations économiques en Algérie », Rapport d'habilitation à diriger des recherches, Université Paris 13-Nord, 2010, P.10. [Disponible sur Internet], http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/HDR_Talahite_janvier2010.pdf.
- (10) Le Programme de Tripoli a été voté en juin 1962 par le Conseil National de la Révolution Algérienne. Edité par le Ministère de l'Information et de la Culture – Programme de Tripoli – Dossiers documentaires n° 24, Alger, janvier 1976, P. 49.
- (11) M. RAFFINOT et P. JACQUEMOT : « Le capitalisme d'Etat algérien », F. Maspéro, Paris, 1977, P.23.
- (12) Charte Nationale, Ed. Sned, Alger, 1976.
- (13) On pourra notamment lire les travaux de :
- A.AZZOUG : « Processus d'industrialisation et transformation des structures agraires en Algérie », Thèse de 3ème cycle, I.R.E.P., Grenoble, 1979, 2 tomes.
 - B. HAMEL : « Système productif algérien et indépendance nationale », OPU, Alger, 1983, 2 vol, 619 P.
 - M.E. BENISSAD : « Economie du développement de l'Algérie 1962-1978 », OPU, Alger, 1979, 287 P.
 - M. ECREMENT : « Indépendance politique et libération économique », OPU, Alger, PUG, Grenoble, 1986, 364 P.
 - M. RAFFINOT, P. JACQUEMOT : « Le capitalisme d'Etat algérien », Coll. Economie et socialisme, série Document et recherche n°09, F. Maspéro, Paris, 1977, 392 P.

- S.P. THIERY : « La crise du système productif algérien », Thèse de doctorat d'Etat, Ed. IREP, Grenoble, 1983, 470 P.
- (14)G. DESTANNE DE BERNIS : « Deux stratégies pour l'industrialisation du tiers-monde », Revue Tiers-monde, n°47, juillet-septembre 1971, P.547.
- (15)B. HAMEL: « Système productif algérien et indépendance nationale », OPU, Alger, 1983, P.133.
- (16)M. ECREMENT: « Indépendance politique et libération économique », Opus cité, P.266.
- (17)Ibidem, P.266.
- (18)G.D. DE BERNIS, préface à l'ouvrage « Les hydrocarbures dans l'économie algérienne » de H. MAZRI, Ed. Sned, Alger, 1975, P.11.
- (19)G. DESTANNE DE BERNIS : « Les industries industrialisantes et les options algériennes », Revue Tiers-monde, Opus cité, P.555.